Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.27.2018 Page 1 sur 10

Heptane

SECTION 1: Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Heptane Code produit : S25348

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Non déterminé ou non disponible

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non

déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant: Fournisseur:

AquaPhoenix Scientific Fisher Science Education 860 Gitts Run Road 6771 Silver Crest Road

Hanover Nazareth
PA 17331 PA 18064
(717) 632-1291 800 955-1177

Ligne d'urgence :

États-Unis

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH:

Liquides inflammables, catégorie 2 Danger en cas d'aspiration, catégorie 1

Irritation de la peau, catégorie 2

Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition unique, catégorie 3, système nerveux central

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :







Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H225 Vapeur et liquide hautement inflammables.

H304 Peut être fatal si ingéré ou par pénétration des voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation de la peau.

H336 Peut causer de la somnolence ou du vertige

Déclarations de mise en garde :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.27.2018 Page 2 sur 10

Heptane

P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.

P233 Maintenir le contenant bien fermé.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.

P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

P243 Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

P264 Bien se laver la peau après utilisation.

P261 Éviter de respirer les poussières, les émanations, les gaz, les brouillards, les vapeurs, les aérosols.

P303+P361+P353 If on skin (or hair): Immediately remove/take off all contaminated clothing. Rinse skin with water/shower.

P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser les agents recommandés dans la section 5 pour l'extinction.

P331 Ne PAS faire vomir.

P301+P310 If swallowed: Immediately call a poison center or doctor/physician.

P321 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

P302+P352 En cas de contact avec la peau : laver à l'eau savonneuse.

P332+P313 En cas d'irritation de la peau : Consulter un médecin.

P304+P340+P312 En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

P405 Entreposer dans un endroit fermé à clé.

P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé.

P501 Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Dangers non classés par ailleurs :Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 142-82-5	Heptane	>99
Numéro CAS : 108-87-2	Méthylcyclohexane	<0.2
Numéro CAS : 26635-64-3	ISO-octane	<0.1
Numéro CAS : 28729-52-4	Dimethylcyclopentane	<0.1

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.27.2018 Page 3 sur 10

Heptane

Maintenir les voies ariennes non obstruées

Consulter un médecin en cas de malaise

Après un contact avec la peau :

Laver la zone avec au savon et à l'eau

Consulter un médecin si des symptômes surviennent ou persistent

Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Après ingestion:

Rincer abondamment la bouche

Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique:

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de luttes contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser de l'eau (uniquement en brouillard), un produit chimique sec, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool

Agents d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser un jet d'eau comme extincteur

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à des sources d'inflammation lointaines et provoquer un retour de flamme

Ce liquide est volatile et peut générer une atmosphère explosive

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

Précautions particulières :

Couper les sources d'inflammation

Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.27.2018 Page 4 sur 10

Heptane

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Méfiez-vous des vapeurs qui s'accumulent, elles peuvent former des concentrations explosives

Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des zones basses

Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions

Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels)

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Conserver le conteneur bien fermé.

Protéger contre le gel et les dommages matériels.

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

Entreposer loin de toute source d'inflammation (flamme nue, surfaces chaudes, exposition à la lumière directe du soleil, sources d'étincelles).

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
United States (OSHA)	Heptane	142-82-5	OSHA LEP MPT : 500 ppm
	Heptane	142-82-5	OSHA LEP MPT 2000 mg/m ³
	Méthylcyclohexane	108-87-2	OSHA LEP 500 ppm
ACGIH	Heptane	142-82-5	ACGIH VLS MPT 400 ppm
	Méthylcyclohexane	108-87-2	ACGIH VLS 400 ppm
NIOSH	Heptane	142-82-5	NIOSH MPT : 350 mg/m3 (85ppm)
	Méthylcyclohexane	108-87-2	DIVS de NIOSH 1200 ppm

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.27.2018 Page 5 sur 10

Heptane

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
	Méthylcyclohexane		NIOSH LER MPT 400 ppm (1600 mg/m³)
	Méthylcyclohexane	108-87-2	MAK 200 ppm

Valeurs limites biologiques:

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Il peut être requis de surveiller la concentration de substances dans la zone respiratoire des travailleurs ou sur le lieu de travail en général pour confirmer la conformité avec les valeurs VLEP et la pertinence des contrôles de l'exposition.

La surveillance biologique peut également être appropriée pour certaines substances.

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

Utiliser un équipement anti-explosion.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire:

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans des pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

Mesures générales d'hygiène :

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide incolore
Odeur :	Distillats de pétrole
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH:	Non déterminé ou non disponible
Point de fusion / point de congélation :	-91 °C
Point/intervalle d'ébullition :	98 °C
Point d'éclair :	- 4 °C
Taux d'évaporation :	2,8 (acétate butylique = 1,0)

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.27.2018 Page 6 sur 10

Heptane

Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion supérieure :	6,7 vol%
Limite d'explosion inférieure :	1,05 vol%
Pression de vapeur :	48 mbar à 20 °C
Densité de vapeur :	3,5 (Air = 1,0)
Densité :	Non déterminé ou non disponible
Densité relative :	0,683
Solubilités :	Insolubilité dans l'eau.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	215 °C
Température de décomposition :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité dynamique :	0,4 mPa s à 20 °C
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

Informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité:

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Conditions à éviter :

Aucun connu.

Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
Heptane	inhalation	CL50 : Rat - 4 heures - 103.000 mg/l

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation: Provoque une irritation cutanée

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.27.2018 Page 7 sur 10

Heptane

Nom	Résultat
Heptane	Provoque une irritation cutanée
ISO-octane	Irritant cutané.
Méthylcyclohexane	Irritant cutané.

Dommages/irritations oculaires sévères

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Heptane	Aucune irritation des yeux

Cancérogénicité

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Peut causer la somnolence ou vertiges **Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
	Peut causer une irritation des voies respiratoires aux organes par une seule exposition
ISO-octane	Le composant affecte le système nerveux central.
	Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition unique - H336 : Peut causer la somnolence ou vertiges

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.27.2018 Page 8 sur 10

Heptane

Toxicité par aspiration

Évaluation : Peut être mortel si ingéré ou inhalé **Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : Aucune donnée

disponible.

Autres informations : Aucune donnée disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat	
Heptane	CL50 - Carassius auratus (poisson rouge) - 4 mg/l - 24,0 heures	
	CE50 - Daphnia magna - 82,5 mg/l - 96 heures	
Méthylcyclohexane CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 1,3 g/L - 23 jours		
	CL50 - Crangon franciscorum Crevettes de baie) - 2,9 g/l - 3,9 heures	

Toxicité chronique (à long terme)

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	1206
Nom d'expédition approprié UN	HEPTANES

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.27.2018 Page 9 sur 10

Heptane

Classe(s) de danger UN pour le transport	3
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	1206
Nom d'expédition approprié UN	HEPTANES
Classe(s) de danger UN pour le transport	3
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
Numéro EMS	F-E, S-D
Quantités faisant l'objet d'une exception	E2
Quantité limitée	1L

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	1206
Nom d'expédition approprié UN	HEPTANES
Classe(s) de danger UN pour le transport	3
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
Quantités faisant l'objet d'une exception	E2
Quantité limitée	1L

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC			
Nom en vrac	Aucun(e)		
Type de navire	Aucun(e)		
Catégorie de pollution	Aucun(e)		

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.27.2018 Page 10 sur 10

Heptane

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

	25 54254411665 (252) :	
142-82-5	Heptane	répertori é
26635-64-3	ISO-octane	non répertori é
28729-52-4	Dimethylcyclopentane	non répertori é
108-87-2	Méthylcyclohexane	répertori é

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

SECTION 16: Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

NFPA: 3-3-0 **HMIS:** 3-3-0

Date de préparation initiale : 01.27.2018

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit